

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

1 an 6 mois 3 mois
fr. 20 11 6

• 36 19 10

Rédaction et Expédition

BUREAUX: Grand'Rue 10, à Fribourg

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires
lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES: Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace: 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

ABONNEMENTS

SUISSE
FRANCE, BELGIQUE
ALLEMAGNE, AUTRICHE
ITALIE, ESPAGNE
ANGLETERRE, HOLLANDE
ÉTATS-UNIS

LE PATRIOTISME DES RELIGIEUX

(Lettre de Paris.)

Vous lirez l'admirable allocution prononcée par le R. P. Dulac, à la fête de l'école Sainte-Genève. Le patriotisme le plus pur, le plus ardent, éclate dans chacun de ces accents. C'est pour la France que ces vénérés et savants Jésuites prodiguent leur talent et leur activité, c'est l'amour de la France qui leur fait proférer des paroles de tristesse et d'espoir, à la veille des attaques odieuses dont un gouvernement affolé ne craint pas de les menacer. Autour du R. P. Dulac se pressaient six cents élèves anciens et nouveaux dont les uns font l'honneur de nos plus glorieuses institutions nationales. L'armée était noblement et largement représentée. Un break avait amené tous les officiers d'un régiment de cuirassiers, qui se souvenaient d'avoir été instruits à Sainte-Genève, et qui venaient rendre un hommage affectueux à leurs anciens maîtres.

Cette manifestation du cœur a été vraiment touchante. M. le prince de Léon s'en est fait l'écho, avec une éloquence émouvante. Les sentiments patriotiques exprimés par le R. P. Dulac, au nom de la congrégation des Jésuites, n'ont point lieu de nous surprendre, nous les connaissions déjà et nous savions que toutes nos corporations religieuses en sont profondément pénétrées.

La brillante réunion tenue à Saint-Maximin du Var, sous la présidence de l'honorable M. de Clappiers, nous en avait fourni une preuve récente qu'il est inutile de mettre en relief.

Quand M. de Séranon, l'éminent avocat de la Cour d'appel d'Aix, eut terminé son remarquable discours au milieu d'un enthousiasme frénétique, le R. P. Vincent de Pascal, prieur des Dominicains de Saint-Maximin prononça cette chaleureuse et émouvante improvisation.

« Il y a six siècles, dit-il, que nous vivons parmi vous; chassés une première fois par la tourmente révolutionnaire, nous sommes revenus ici, à la suite de cet homme illustre, le restaurateur de notre ordre en France, et qui, le premier, il y a déjà plus de 30 ans, a remis en honneur et a pu porter librement le même habit qui nous recouvre; nous avons racheté de nos deniers et relevé de ses ruines ce couvent dont vous êtes, à juste titre, si fiers; nous avons renoué avec notre ville ces liens réciproques d'amitié et d'estime qui ne se sont pas démentis un seul instant durant les six siècles de commerce que nous avons eu avec vous. Et aujourd'hui, on voudrait nous chasser et nous expulser de nos paisibles demeures, en nous jetant à la face les plus odieuses injures, en nous accusant de manquer de patriotisme!

« Oh! je sens mon cœur de Français et de citoyen bondir dans ma poitrine et j'ai peine à contenir l'expression de mon indignation en présence d'une pareille iniquité! Je le déclare ici hautement et publiquement; on pourra nous obliger à quitter de nouveau ce couvent, mais ce ne sera que par la violence et par la force; ce ne sera qu'après avoir brisé nos clôtures et nous avoir mis la main au collet, comme à des malfaiteurs, que nous sortirons, le front haut et la conscience tranquille, passant au milieu de vous tous, qui nous saluez avec respect; et nous prendrons la route de l'exil, le cœur plein de tristesse mais aussi d'espoir, emportant dans les plis de notre manteau l'image de la liberté religieuse violée en nous. Mais nous reviendrons, sera-ce dans trois jours, trois semaines, trois mois, trois ans, je ne sais: l'heure est à Dieu; nous reviendrons, et nous retrouverons parmi vous tous, les mêmes cœurs amis et dévoués que nous ne pouvons abandonner qu'avec les plus poignants regrets! »

A ces mots prononcés d'une voix émue et énergique, la salle entière éclate en ap-

plaudissements et en bravos enthousiastes; tout le monde est debout, les poitrines haletantes; toutes les mains se tendent vers lui pour presser les siennes; on est profondément ému et bien des larmes se répandent.

Allons, M. de Freycinet, exécutez vos menaces, frappez en plein cœur ces braves et méritants religieux, ces utiles et nobles citoyens français, c'est au cri de: Vive la France, qu'il tomberont sous vos coups et prendront les chemins de l'exil.

E. ROBERT.

CONFÉDÉRATION

Le gouvernement argovien ayant renoncé à exercer la surveillance douanière sur sa frontière, le Conseil fédéral a décidé que ce service serait fait, à partir du 1^{er} janvier 1881, par dix-sept garde-frontières fédéraux placés sous les ordres de la Direction des péages de Schaffhouse.

Le Conseil fédéral proposera aux Chambres de restreindre la franchise de port aux correspondances des autorités fédérales et cantonales, entre elles, pour affaires d'office. La franchise de port, pour les affaires qui concernent les pauvres, serait maintenue conformément à l'art. 37, lettre e, de la loi du 23 mars 1876.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient d'organiser un service extraordinaire de Paris en Suisse, par Pontarlier, du 1^{er} juillet au 15 septembre, par train express-rapide.

Le trajet de Paris à Lausanne se fera en 12 heures, et celui de Paris à Berne en 13 heures.

NOUVELLES DES CANTONS

Thurgovie. — Des essais de tir au vetterli, organisés par les sociétés d'officiers et de sous-officiers de Winterthour et de

quelques officiers de Frauenfeld, ont eu lieu dimanche dernier sur la place d'exercice de Frauenfeld. A une distance de 1000 mètres, on a placé les unes derrière les autres, en colonne, des cibles de 2 mètres de largeur sur 1^m80 de hauteur, laissant entre les différentes cibles une distance de 18 à 22 mètres, ce qui donnait une profondeur totale de 180 mètres. Sur 1280 coups tirés du cheval et au bras franc et en salve 90 0/0 ont touché le but. Un rapport circonstancié sera fait sur ces essais qui parlent mieux que tous les raisonnements en faveur du vetterli.

Tessin. — La presse radicale a menti, suivant sa peu louable habitude, en portant à 100,000 fr. les frais que le gouvernement aura à payer pour le procès de Stabio. Ces frais ne dépasseront en tout cas pas 40,000 fr.

Neuchâtel. — Le National annonce que MM. H. Ducommun, Arnold Grosjean, J. Soguel et Léopold Maire, « sacrifiant une fois de plus leurs convenances personnelles à leur dévouement patriotique », ont consenti à continuer leur mandat de députés au Grand Conseil.

L'élection du 25, 26 et 27 juin ne portera plus que sur le remplacement de MM. Philippin et Cornaz élus conseillers d'Etat.

CANTON DE FRIBOURG

A. M. l'abbé Jaccoud, Professeur au Collège de Fribourg.

Monsieur le Professeur,

Les prêtres soussignés du décanat de la Part-Dieu, estiment qu'il est de leur devoir de vous exprimer leur satisfaction et leur approbation pour tout ce que vous avez écrit en réponse aux solles et malveillantes insinuations contenues dans la brochure sur la Hiérarchie.

Ils n'ont pas attendu jusqu'à ce jour pour faire comprendre à qui de droit leur juste indignation, et pour signaler le mal que cet écrit devait faire dans les circonstances actuelles, notamment dans les paroisses de leur décanat.

versent les champs, je suis arrivé à cette colline et n'ai trouvé d'issue que par un de ses chemins; si vous daignez m'accorder mon pardon, je m'estimerai heureux d'offrir mon hommage à la déesse de ces lieux.

La voix du jeune homme était émue, son regard exprimait une admiration timide et presque craintive, ce qui faisait contraste avec sa fière tenue et l'expression hautaine de sa physionomie. On eût dit qu'il était dominé pour la première fois par un sentiment plus fort que son orgueil.

— Je vous pardonne, répondit Albina, sans faire un mouvement, vous retrouverez la route au pied de cette ferme; et elle lui montra de la main l'endroit indiqué.

L'étranger ne bougea point, il semblait rivé à la même place et ne pouvait détacher ses yeux de cette douce apparition. Tout à coup, au milieu du silence qui allait devenir embarrassant, une voix, tour à tour plaintive comme un gémissement, puis stride et insensée, fit retentir le cri: *Salve! salve!* En même temps le feuillage s'agita et l'on aperçut un être chétif couvert de lambeaux, sautillant d'une branche à l'autre sur un vieux chêne et se balancer comme un écureuil aux rameaux, en répétant son étrange cri: *Salve!* Bientôt une pluie de bois mort tomba sur les chevaux de l'étranger; ils se cabrèrent. L'affranchi qui les tenait avec une peine infinie, s'éloigna de quelques pas; mais de nouveaux projectiles les y poursuivirent et un rire idiot accueillit sa colère, tandis qu'il levait le poing en fureur pour menacer son singulier ennemi. Celui-ci comme s'il prenait plaisir à ce jeu, continuait à gambader dans

13 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

LA FLEUR DES GAULES

ÉPIQUE DU TROISIÈME SIÈCLE APRÈS JÉSUS-CHRIST

PAR H. HOUET

CHAPITRE VII

LA BALLADE DE LA FIANCÉE

Albina entra dans le Temple des lis. Là, debout, devant l'image de la Vierge protectrice de sa famille, elle demanda avec instance la vie de sa mère, cette vie sans laquelle la sienne serait déserte et abandonnée. Ses yeux étaient pleins de larmes, ses mains suppliantes s'attachaient aux pieds de la statue vénérée:

« Au nom de cet Enfant, s'écria-t-elle, au nom de ce Fils qui vous aime et que vous aimez, sauvez ma mère de la mort! Je ne puis vous donner ma vie en échange de la sienne, votre aïeul repousserait mon sang; mais je vous offre une autre immolation: tout le bonheur qu'on me promet et que j'ai rêvé, dans cet avenir qui s'ouvre à peine, j'y renonce à vos pieds! Soyez la maîtresse de

ma destinée, j'accepte comme venant de vous les événements, fussent-ils cruels, qui traverseront mes plus chers désirs. » Son cœur battait avec violence, elle éprouvait ce frémissement intérieur, cette émotion profonde qui s'empare de l'être au moment d'un engagement solennel. « Les esprits de ce lieu sont témoins de ma promesse, pensa la jeune fille, j'y serai fidèle. »

Albina venait d'accomplir, sans le savoir, un des actes les plus sublimes du christianisme. Faut-il s'en étonner beaucoup? Platon a dit que le bien est le père de la lumière, or, depuis longtemps déjà, Valérie s'est efforcée d'incliner le cœur de sa fille vers les douces vertus qu'elle pratique elle-même, et Albina se livre à cette direction aimée, sans songer qu'elle est en opposition complète avec les mœurs et les idées du siècle; pourquoi d'ailleurs s'en défierait-elle? N'a-t-elle point entendu bien des fois le savant Eumène, confondu d'admiration devant ce qu'il appelait les théories éblouissantes de Valérie, s'écrier qu'une pareille doctrine et une pareille morale ne pouvaient convenir qu'à des êtres célestes et encore d'une perfection inconnue jusqu'ici! Elle se laissait donc former à cette école, dont la philosophie, disait Maturus, était toute composée d'huile et de miel, d'amour et de force, et, en offrant pour la vie de sa mère plus que sa propre vie... son bonheur, elle venait de dépasser tous les exemples d'amour filial les plus vantés dans l'antiquité.

Aussi, quand elle redescendit la colline dans la noble dignité d'un grand devoir accompli, l'éclat céleste et attendri de son

regard, donnait à sa beauté quelque chose de surhumain. La beauté d'Albina était toute morale, elle avait mille reflets comme son âme, les peintres les plus habiles désespéraient de la reproduire.

Elle marchait lentement, ravie dans sa méditation, lorsqu'elle en fut tirée par le galop d'un cheval qui semblait venir par une des allées du bois. Étonnée qu'un étranger s'osât permettre de franchir l'enceinte réservée de la colline, elle s'arrêta et attendit, retenant *Viator* qui venait de prendre un air terrible et tendait l'oreille, tout prêt à s'élançer contre un ennemi.

CHAPITRE VIII

LA FLEUR DES GAULES

L'instant d'après, un élégant cavalier, accompagné d'un seul affranchi arrivait à franc étrier. Saisi d'étonnement à la vue d'Albina, il s'arrêta, confia à l'esclave son ardent coursier et sauta à terre.

La jeune fille était debout près d'une charnière épaisse, dont les branches recourbées sur sa tête lui faisaient un encadrement de verdure; sa robe blanche, gonflée par la brise, flottait autour d'elle; les ondes nacrées de sa belle chevelure se déroulaient sur son cou.

L'étranger la considéra un moment en silence, puis s'approchant d'un air respectueux:

— Madame, lui dit-il, vous voyez un homme désolé et confus d'avoir violé votre propriété. Égaré dans un des sentiers qui tra-

Nos appréciations à ce sujet vous étaient déjà connues, Monsieur le Professeur ; mais aujourd'hui nous tenons à vous les déclarer publiquement et à vous dire que nous approuvons pleinement le jugement que vous avez porté sur cette regrettable brochure.

Nous vous prions, Monsieur le Professeur, d'agréer l'expression et de notre vive reconnaissance et de notre respectueuse affection.

8 juin 1880. J. CHENAU, doyen.
(Suivent les signatures de sept curés)

Dernièrement, nous avons traduit, aussi fidèlement que possible, de l'italien en français, un article de la *Voce della Verità*. Le *Bien public* a trouvé dans cet article, toute espèce d'insinuations et d'allusions à son adresse. Dans un accès de la plus vive indignation il proteste solennellement contre les méchancetés dont nous nous sommes faits les éditeurs responsables. Ce que c'est que de nous, pauvres traducteurs !

Nous ne pensions pas que la *Voce della Verità* eût l'honneur de connaître le *Bien public* et se donna la peine de combattre sa politique. Mais après tout, si notre confrère libéral s'est reconnu dans un article qui ne le visait certainement pas, nous ne savons qu'y faire ; c'est tant pis pour lui !

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté)

Paris, 14 juin.

Nous voici arrivés à la veille du 29 juin ; le gouvernement prend ses mesures pour mettre à exécution ces fameux décrets qui resteront comme une tache ineffaçable au front des ministres actuels, soit qu'ils aient désiré cette iniquité, soit qu'ils s'y associent par faiblesse ou par peur, par ambition ou par complaisance, par haine ou par ignorance. N'importe, ils sont tous solidaires et nul d'entre eux ne pourra se soustraire à la responsabilité qui va peser sur tous. La lumière cependant leur est venue de tous côtés ; la grande voix de l'épiscopat tout entier a retenti comme une cloche d'alarme ; la presse catholique, sans exception de partis, s'est faite l'écho des consciences alarmées ; les droits menacés des pères de famille ont trouvé d'éloquents et d'illustres défenseurs, acclamés par de nombreuses assemblées ; les congrégations qui ne visaient pas les décrets ont refusé la faveur de l'autorisation ne demandant que la justice ; enfin le gouvernement s'est donné un avertissement à lui-même, quand il a déclaré aux puissances étrangères que nos religieux ne seraient pas inquiétés en dehors de la France et que même l'Algérie serait exceptée de ces lois de proscription ; qu'est-ce donc à dire, si ce n'est que vous avouez vous-mêmes que vous allez accomplir un acte impie, que vous savez bien seulement pour donner sa-

tisfaction aux passions antireligieuses de vos électeurs ; vous agissez en connaissance de cause, vous n'avez même pas le mérite de la conviction.

Devant Dieu et devant vos consciences, oseriez-vous dire, en altérant un peu le blasphème des Juifs : « Que les décrets du 29 mars retombent sur nous et sur nos enfants. » Dites, l'oseriez-vous ?... Eh bien, non, vous ne l'oseriez pas et vos mains posées sur la tête de vos fils, vos lèvres se refuseraient à laisser tomber ces paroles de malédiction ; vous auriez peur de l'avenir qui n'est pas à vous, peur de la mort qui nous attend tous.

En fait de droit et de justice tout a été dit sur ce sujet ; vous savez donc à quoi vous en tenir. C'est au nom de vos enfants que nous voulons vous montrer aujourd'hui la grandeur de l'iniquité que vous allez consommer. Avez-vous pensé à l'angoisse des pères de famille, obligés de retirer leurs enfants à des maîtres de leur choix, ayant leur respect et leur confiance si justifiés d'ailleurs, car ils avaient en faire des hommes ? Avez-vous jamais songé à ces milliers de religieuses, comme les carmélites et tant d'autres, qui sont depuis dix, vingt, trente ans et plus dans une retraite où elles partagent leur temps entre le travail et la prière ; elles ne savent plus rien du monde, si ce n'est qu'il a des persécuteurs pour lesquels elles prient ; le plus grand nombre est sans fortune et sans famille bien souvent ; quant à celles qui ont apporté une dot à leur convent, comment la reprendre ? Une communauté n'est pas comme un particulier qui, avec une somme quelconque, achète des valeurs dont il touche l'intérêt ; l'argent qui entre chez elle est employé à fonder une maison, à élever un orphelinat, à construire une église, à faire vivre une mission lointaine ; où le retrouver cet argent ? Et si l'on vend leurs immeubles, est-ce vous qui achèterez l'église ou l'orphelinat ? Voici, nous le répétons, des milliers de femmes qui sont sans asile, sans moyens d'existence et que, d'un trait de plume, vous jetez dans le monde qu'elles avaient fui sans vous en soucier davantage que les Chinois qui abandonnent leurs enfants dans les rues.

Vous allez avoir sur les bras d'autres milliers d'individus, infirmes, incurables, malades, orphelins recueillis par des congrégations non autorisées et qui, dispersés, seront impuissantes à soulager tous ces pauvres. Que direz-vous à ces petits enfants qui appelleront avec larmes leurs mères ou leurs pères adoptifs ? Ce ne sont pas des harangues qu'ils vous demanderont, c'est du pain ; on leur apprendrait à prier pour vous et à aimer la France. Que leur apprendrez-vous ? La connaissance des Droits de l'Homme ne guérit pas les maladies ; le chant de la *Marseillaise* ne donne pas un asile aux orphelins. Envisagez toutes ces misères, qui comme un torrent qui a rompu ses digues, vont fondre sur nous ; avez-vous pris vos mesures ? Non, n'est-ce pas ?

Et nous voudrions bien croire que vous reculerez épouvantés, si vous aviez pu voir

Albina aussi regagnait la route, se demandant quel pouvait être l'inconnu qui avait ainsi troublé sa promenade, lorsqu'un nouveau bruit de chevaux attira son attention. C'était sans doute la suite du jeune cavalier ; des affranchis à l'air insolent et une troupe d'esclaves arrivaient au galop, se précipitant pour rejoindre leur maître, qu'ils supposaient en avant sur la route de Lyon.

Comme ils passaient avec impétuosité, rivalisant de vitesse et faisant caracolier leurs chevaux pour montrer leur habileté à les retenir, l'un d'eux atteignit un vieillard pauvrement vêtu qui n'avait pas eu le temps de se détourner, et dont la tête blanche alla heurter contre une racine, à fleur de terre en cet endroit.

Ils ne s'arrêtèrent point. Albina, indignée, se hâta d'accourir auprès du vieillard ; de larges gouttes de sang s'échappaient d'une blessure qui paraissait profonde, il venait de s'évanouir et une grande pâleur s'était répandue sur ses traits vénérables.

La jeune fille posa ses lèvres sur un petit sifflet d'argent et en tira un son aigu pour appeler deux esclaves qui la suivaient à distance. Puis, se dirigeant vers une source voisine, elle y puisa de l'eau, et en baigna le front du vieillard. Le gros *Viator*, comme s'il comprenait sa maîtresse, s'approcha à son tour et se mit à lécher doucement la plaie du blessé. « C'est bien ! dit Albina en le caressant, reste-là ! »

(A suivre.)

les douleurs, les larmes, les maladies que vous allez laisser sans secours. Vous ne vouliez chasser que les Jésuites, mais devant l'attitude des ordres religieux, vous voilà contraints de mettre tout à exécution ou rien ; ou bien démasquez-vous, ne parlez pas des lois existantes, chassez les Jésuites parce qu'ils vous déplaisent, vous êtes les plus forts, mais nous vous défendrons de parler au nom de la justice que vous profanez ! Vous retrouverez les proscrits de demain dans les épidémies, sur les champs de bataille, partout où il faut se dévouer et mourir ; eux et les autres religieux et religieuses que la persécution grandit. Nous ne vous demandons pas de privilèges, nous ne voulions que la liberté et vous nous la refusez à nous catholiques, tandis que vous faites si bruyamment retentir son nom aux oreilles du peuple abusé. Mais écoutez ces paroles prophétiques de Bossuet : « Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. » Votre liberté n'est plus qu'un fantôme, parce que vous la voulez sans Dieu, car Pythagore ne craignait pas de dire : « Imitez Dieu » ; et Platon disait : « L'homme juste est celui qui s'est rendu semblable à Dieu, autant que notre nature le permet. »

Vous avez rayé Dieu du monde, c'est entendu ; mais, dans votre intérêt même, vous allez faire un acte impolitique ; vous allez ouvrir les yeux à une multitude qui aurait pu rester avec vous dans des conditions honnêtes ; par la persécution vous consommez pour ainsi dire, l'union indissoluble de tous les catholiques ; par vos fautes politiques, vous allez consommer l'union monarchique : c'est là que nous vous attendons demain.

P.-S. — L'amnistie semble faire aujourd'hui un pas en arrière. Toujours mêmes tirailllements. L'élection du Père-Lachaise et les 1,700 voix obtenues par Trinquet ont amené les plus grandes hésitations dans l'esprit de M. de Freycinet.

Lettres parlementaires

Paris, 14 juin.

Nous assistons toujours au défilé de M. Constans, et les instructions secrètes données par ce ministre à ses agents courent les couloirs. Jamais secret n'a mieux mérité le nom de *secret de Polichinelle*.

Les conclusions de la consultation de M. Rousset, déduites avec une si merveilleuse lucidité des arrêts et articles de loi de notre code, ont fort impressionné les gouvernants et les ont engagés à modifier, non certes dans le fonds — ces gens-là ne savent point résister aux ordres de la radicaillerie — mais dans la forme, quelques-unes de ces instructions.

Un peu plus de modération, par exemple, a été recommandé aux préfets. Mais il a été maintenu que si les congréganistes déposés invoquaient quelque document émanant des tribunaux, il serait passé outre. De plus, les congréganistes ne seront pas autorisés à se réunir, fût-ce dans un domaine appartenant à une tierce personne.

Si, enfin, les congréganistes refusaient catégoriquement de se dissoudre sur la première sommation qui leur en serait faite, il serait passé outre immédiatement et la dissolution serait opérée par la force.

L'accès des oratoires ou chapelles actuellement ouverts dans les divers établissements appartenant à la Compagnie de Jésus, sera interdit au public.

Les communications entre ces chapelles et l'intérieur de l'établissement religieux seront maintenues pour l'usage des personnes qui continuent à occuper le local à titre de gardiennes ; mais aucune communication entre les chapelles et la voie publique ne sera maintenue. Au besoin les portes seraient murées.

À la Chambre, discussion sur l'administration de l'armée. Un long discours du baron Larry a pris toute la première partie de la séance. On attend pour demain seulement l'ouverture de la discussion sur la réforme judiciaire.

Au Sénat, nous avons encore à signaler le regrettable effet des trop fréquentes absences des membres de la droite dans leurs bureaux. Par le fait de ces absences, la commission nommée pour examiner le projet sur la lettre d'obédience se trouve composée en assez grande majorité de membres de la gauche.

France. — Le général baron Aymard, gouverneur de Paris, est mort jeudi à 7 h. 20 m. du soir, après une longue et cruelle maladie. Il n'avait cependant point conscience de la gravité de son état, et, quelques heures avant de rendre le dernier soupir, après une nuit de repos, il avait pu descendre dans son cabinet et prendre communication des rapports de ses officiers.

Lorsqu'il remonta dans ses appartements, le général fut pris tout à coup d'une crise violente, qui rendit inévitable une mort presque immédiate.

Un des prêtres de l'église de St-Thomas, arrivé le premier, fut introduit près du général.

Le gouverneur avait toute sa connaissance.

Il demeura seul avec le ministre de Dieu, et un peu plus tard il reçut le sacrement suprême.

Il embrassa sa sœur ensuite. La baronne Aymard vint à son tour. Le moribond tint sa tête dans ses bras et rendit le dernier soupir.

Né à Villemonais, dans le département de l'Aube, le 30 janvier 1820, le baron Edouard Aymard était entré à Saint-Cyr en 1838. A vingt ans, le 1^{er} octobre 1840, il obtenait les épaulettes de sous-lieutenant. Nommé lieutenant le 16 décembre 1842, il devint capitaine le 9 avril 1846, chef de bataillon le 21 février 1854, lieutenant-colonel l'année suivante, colonel le 6 septembre 1859, général de brigade le 28 janvier 1863 et enfin général de division le 12 août 1870, au début de la campagne.

Le général Aymard était grand officier de la Légion d'honneur.

L'Ecole Sainte-Geneviève célébrait dimanche le vingt-cinquième anniversaire de son établissement ; c'était en même temps la fête du Père supérieur, le P. Du Lac ; aussi cette fête touchante réunissait-elle une foule considérable, qui avait eu à cœur de se serrer autour de ces Jésuites si lâchement persécutés, désignés par un gouvernement criminel à la colère de la populace de leur apporter à l'heure du péril un témoignage de profonde et inaltérable sympathie.

Une des cours de l'Ecole avait été transformée en une vaste salle de banquet. Un jet d'eau improvisé, des fleurs et des guirlandes, les écussons emblématiques de l'artillerie, du génie, de Saint-Cyr, de l'Ecole centrale, se détachaient en vives couleurs sur les longues draperies rouges.

La fête a commencé par un magnifique concert donné dans le grand parloir par des artistes de premier ordre.

Puis, on s'est rendu au banquet, auquel se sont assis plus de six cents convives, dont quatre cent-cinquante anciens élèves, les uns appartenant à l'armée, les autres aux professions civiles, d'autres enfin, propriétaires et comblés des faveurs de la fortune, tenant dignement leur rôle dans la société.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés par trois anciens élèves. M. le prince de Léon, député du Morbihan et ancien élève lui-même, a pris alors la parole et a prononcé d'une voix vibrante et résolue un discours éloquent qui a excité dans l'auditoire un unanime enthousiasme.

Le P. Du Lac lui a répondu et a prononcé ces paroles qui ont profondément remué tous les cœurs :

« Je tiens à vous remercier tous ; vous, prince, qui, à la tribune de la Chambre des députés défendiez naguère les droits des amoniers et hier encore l'honneur du soldat ; vous, élèves de l'Ecole centrale et de Saint-Cyr, plus que jamais dévoués et fidèles, vous, élèves de l'Ecole polytechnique, qui faites rejaillir sur tous vos camarades et sur nous la gloire du premier rang trois fois conquis, gardé deux fois en deux ans.

« Et vous aussi qui, depuis longtemps éloignés d'ici par les nécessités de la vie ou par celles du service, y êtes revenus en si grand nombre à l'heure critique, comme un soldat marche au canon, ou comme les membres d'une même famille accourent au foyer menacé.

« Mais quelque chose me presse de ne distinguer aujourd'hui ni les anciens ni les plus jeunes, ni les armes ni les services, et de ne voir en vous que ce que vous voyez en nous : des serviteurs dévoués de la France !

« La France ! c'est elle qui vous attire ici, c'est elle que vous aimez dans cette école !

« En vous parlant de la France, je me répète, je le sais, vous en êtes témoins ; tous, vous, je ne vous ai pas adressé une fois la parole depuis dix ans sans vous en parler.

« Je vous en parlais tant, qu'on aurait pu dire parfois : C'est banal !

« C'est banal, en effet, à Sainte-Geneviève,

d'aimer sincèrement le pays, de s'occuper généralement de le servir, à faire tourner à son bien études, sacrifices, prières.

« C'est par cette banalité que nous avons commencé; et, si Dieu fixait à demain le terme de nos efforts, c'est par cette banalité que nous voudrions finir.

« Je vous souhaite donc, — certain de ne pouvoir mieux répondre à vos vœux, — je vous souhaite de servir la France, non pas aussi bien, mais mieux que personne.

« Comment? En plaçant votre patriotisme sous la garde de votre foi, la vieille foi du pays de France, la foi catholique. C'est le sang de vos veines, c'est l'histoire de vos familles, c'est celle de votre fortune et de vos titres, et parfois aussi de votre pauvreté ou de la modestie du rang obstinément gardée au prix de refus plus glorieux que les honneurs.

« C'est elle qui vous a soutenus, vous dont les membres ont été brisés par les balles, et qui vous soutiendra un jour, si, à la voix de la France vous criant: « A moi, mes fils! » il fallait courir à la frontière marquer de votre sang le point que l'étranger ne devra pas franchir!...

« Telle était notre leçon d'hier, telle est celle d'aujourd'hui, telle sera, s'il plaît à Dieu, celle de demain. Nous croyons cela, mes enfants, nous vous l'avons appris, vous l'enseignerez à d'autres par votre exemple, et cet exemple est suivi, je le sais, je vous en félicite; on le sait aussi, et vos succès nous coulent cher.

« Allez donc, continuez nos leçons! Si la France voit s'éloigner vos maîtres, par vous du moins vos maîtres pourront la servir encore, et la servir par vous, c'est la servir si bien que ce sera la sauver! »

Tous les assistants se sont alors serrés autour du P. D. Lac pour lui exprimer leurs chaleureuses félicitations et ont emporté de cette réunion une impression ineffaçable.

— Nous apprenons avec un vif sentiment de tristesse la nouvelle de la mort de M. Blanc de Saint-Bonnet.

L'Univers consacre au regretté défunt un article dont nous détachons volontiers les passages suivants :

« Après tant d'autres, l'éminent écrivain a été arrêté dans son œuvre, comme s'il y avait une mystérieuse loi qui ne permette pas à l'homme d'achever quoi que ce soit ici-bas. L'an dernier, M. Blanc de Saint-Bonnet publiait les *Préliminaires de la chute*. C'était la préface d'un livre qu'il méditait depuis longtemps et qui eût été sa maîtresse œuvre. Le plan annonçait la plus vaste synthèse religieuse et philosophique qui ait été faite de l'homme. Nous espérons que les matériaux de ce grand édifice ne seront pas perdus et qu'une main amie pourra les rassembler....

« Ayant commencé son travail de bonne heure, M. Blanc de Saint-Bonnet a beaucoup fait. Son mémoire sur l'*Affaiblissement de la raison et de la décadence en Europe* fit sensation. Ses autres ouvrages sur la *Douleur*, la *Restauration française*, l'*Infirmité*, la *Raison*, la *Légitimité*, parus à intervalles assez éloignés ne marquèrent pas moins dans le cercle des lecteurs d'élite qu'il s'était fait. Ce grand penseur ouvrait des horizons nouveaux et répandait sur les grandes questions de l'ordre intellectuel et social des clartés puisées dans la contemplation de l'éternelle vérité. Il ne discute pas, il expose avec une force et une conviction qui pénétraient au plus intime de l'esprit. Ses ouvrages sont faits comme d'axiomes, et c'est peut-être ce qui les rend inaccessibles à plusieurs. Il y manque aussi cet ordre clair et facile qui aide à l'intelligence du livre, cette aisance et cette variété de style propres à retenir le lecteur. Toute sévère qu'elle soit, la forme a cependant chez lui ce genre de beauté des pensées ou des variétés magistralement exprimées.

« Avec la plus haute intelligence, avec les plus beaux ouvrages, M. Blanc de Saint-Bonnet n'est pas arrivé à la notoriété. Notre temps n'est pas, en général, aux réputations solides; l'avenir classera autrement toutes ces renommées bruyantes de la littérature légère qui occupent l'opinion. M. Blanc de Saint-Bonnet est fait pour grandir. De son vivant, M. de Maistre n'avait qu'un petit nombre de lecteurs; la postérité en a fait un chef d'école. Ainsi en sera-t-il, croyons-nous, du penseur de l'écrivain, du chrétien dont les œuvres ont marqué notre siècle médiocre d'un sillon de lumière, et dont la mort ajoute une nouvelle tristesse aux tristesses de ce temps. — Arthur Lohr. »

— La Commission municipale a entendu les députés de Lyon, qui lui demandent de hâter le rapport sur la proposition Barodet

relative au rétablissement de la mairie centrale de Lyon.

La Commission est favorable à la proposition; elle a décidé de demander à la Chambre la mise à l'ordre du jour immédiate de la proposition Barodet, et son renvoi à la Commission municipale.

La Commission du budget a approuvé le rapport de M. Antonin Proust sur le budget des affaires étrangères. Le rapport conclut au rejet de l'amendement de M. Raspail demandant la suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican, et déclare que le Concordat impose aux deux parties contractantes le maintien des relations diplomatiques.

— Dans sa séance du 14 juin, le Sénat a d'abord entendu une allocution prononcée par M. Say en prenant possession de la présidence: il a remercié l'assemblée de son élection et a fait l'éloge de son prédécesseur; il a dit que les institutions républicaines sont jeunes, mais fortes, qu'elles ne peuvent porter tous leurs fruits que par l'accord des grands pouvoirs de l'Etat, accord ne devant impliquer aucun sacrifice de dignité ou d'indépendance de la Chambre ou du Sénat. Cet accord, qui est le manteau protecteur étendu sur la République, sur le gouvernement parlementaire, sur les idées modernes existe aujourd'hui; le Sénat, avec sa profonde connaissance des nécessités politiques, saura le maintenir; il facilitera ainsi la tâche du pouvoir exécutif, toujours si difficile chez les nations libres. Le Sénat contribuera ainsi à graver dans l'esprit des populations ces principes qu'il considère comme inséparables de l'idée de la République, le respect des lois et le maintien de l'ordre.

Il a terminé en invitant la Commission à activer ses travaux. (*Applaudissements à gauche et au centre*).

— Le jour de l'échéance des décrets du 29 mars, commenceront, pour durer huit jours, des pèlerinages à Paray-le-Monial, à La Salette, à Lourdes, au Mont-Saint-Michel, en vue d'implorer le salut de la France.

— On écrit de Tournon, le 14 juin. « Conférence hier de M. Charles Jacquier, dans une usine située à un kilomètre.

4,500 auditeurs, quoique la ville compte seulement 4,000 âmes de population. Les catholiques de Tournon ont cédé leurs places aux étrangers.

Spectacle merveilleux de voir descendre de tous les chemins de la montagne des flots de population, maires en tête; on cite une paroisse venant de quarante kilomètres.

Rien ne peut donner une idée exacte de la scène; il faut se reporter aux souvenirs des grandes agitations d'Irlande sous O'Connell.

— Dernièrement, à un dîner officiel, S. A. R. le prince de Galles se trouvait assis à la droite de la femme d'une des nouvelles Excellences de la République.

Pour causer de quelque chose, le prince demanda à sa voisine si elle avait des enfants.

— Quatre, répondit-elle vivement: ce que je me suis donné de mal pour les élever, et ce que je vais être encore obligée de m'en donner pour les caser... Voyons prince, vous qui avez aussi des enfants, qu'est-ce que vous comptez en faire? Cela pourra peut-être me donner une idée.

— Dame! répondit gravement Son Altesse Royale, pour l'aîné, je ne vous cache pas que je compte en faire un roi d'Angleterre.

Angleterre. — A la Chambre des communes, M. Dilke répondant à M. Olway, dit que le gouvernement français a, comme d'habitude, adressé une communication au gouvernement de la reine pour savoir si la nomination de M. Challemel-Lacour, comme ambassadeur de France, lui conviendrait.

Le gouvernement anglais a répondu qu'il était prêt à le recevoir. (*Applaudissements*.) M. O'Donnell se lève pour développer son interpellation.

M. Monk demande si l'ambassadeur de France doit supporter ces attaques.

M. Parville, président, dit que M. O'Donnell a annoncé sous sa propre responsabilité mais qu'il aurait mieux fait de consulter la présidence. Néanmoins, il ne peut pas dire que sa question soit irrégulière.

M. O'Donnell lit sa question. M. Dilke répond qu'il regrette qu'on ait permis à M. O'Donnell d'adresser une question semblable.

Réfutant les assertions de M. O'Donnell, M. Dilke constate que M. Challemel-Lacour a nié avoir télégraphié: « Fusillez moi ces gens-là! » Il dit que M. Challemel n'est pas responsable des dommages causés au couvent, étant prisonnier alors. Sitôt qu'il eut repris son autorité, il prit des mesures de protection en faveur des communautés reli-

gieuses. Ces actes ont été reconnus dans le temps par l'Assemblée nationale, qui n'était certainement pas prévenue en faveur de M. Challemel.

M. Dilke déclare que l'ambassadeur d'Allemagne à Londres a affirmé à lord Granville que jamais il n'avait été demandé si le gouvernement de Berlin agréerait M. Challemel.

Au cas où M. Challemel eût été nommé à Berlin, on lui aurait fait en Allemagne un accueil cordial.

M. O'Donnell veut proposer une motion maintenant son interpellation.

M. Gladstone demande qu'on enlève la parole à M. O'Donnell.

La discussion devient violente. M. Parnell demande l'ajournement de la discussion.

La proposition Parnell est repoussée par 245 voix contre 139.

L'interpellation de M. O'Donnell à la Chambre des Communes est ajournée à jeudi.

Allemagne. — Le Times, dans un article de fond sur la double interdiction de l'ouvrage américain la *Comédie politique en Europe*, en Allemagne et dans les gares de la France, dit que c'est un signe des temps.

L'émotion que Berlin a en la faiblesse de manifester est un signe analogue à l'importance que les plaisanteries virulentes de Rochefort puisèrent dans la dégradation sociale de l'Empire.

Le Times qualifie d'extravagantes les accusations de Daniel Johnson au sujet des sentiments belliqueux de l'empereur Guillaume et de M. de Bismark, mais il trouve singulier que les autorités berlinoises craignent, non pour les Français vaincus, mais pour les Allemands vainqueurs, l'effet d'un livre dont le sujet principal est le triomphe de l'Allemagne.

Le Times fait enfin ressortir les dangers sérieux que font courir à l'Europe les compétitions, les défiances réciproques et les dépenses excessives résultant des grands armements.

Russie. — On télégraphie de Kolomna (gouvernement de Moscou) au Golos, le 7 juin :

« Un grand incendie a éclaté dans la nuit du 6 juin; 22 maisons en pierres sont devenues la proie des flammes; beaucoup de maisons en bois sont également détruites.

« Les pertes subies par les habitants sont évaluées à 300,000 roubles.

« Une enquête est ouverte. »

Etats-Unis. — On mande de Boston que le navire américain *Newcomb*, arrivant de la Jamaïque, a rencontré à douze milles de Cuba une frégate espagnole qui a tiré sur lui.

Le *Newcomb* a arboré le pavillon américain et a mis en panne, sur quoi un officier espagnol est venu à bord pour faire des recherches, croyant qu'il trouverait des armes.

Ce cas est le même que celui de la frégate qui a tiré récemment sur le *Merritt*.

— Les journaux de New-York annoncent que le bâtiment de guerre espagnol *Nuncio* a tiré sur le navire des Etats-Unis *Ella Merritt*, à 5 milles de la côte cubaine, pour l'obliger de s'arrêter. Le capitaine américain ayant aussitôt hissé son pavillon, un officier du *Nuncio* s'est ensuite rendu à bord de la *Ella Merritt* et l'a visitée, après quoi il lui a permis de continuer sa route.

Une dépêche datée de New-York, le 12 juin, dit que la nouvelle de ce fait a produit une profonde sensation dans la grande métropole de l'Est. Nous le croyons sans peine, car les Yankees sont chatouilleux en ce qui touche l'honneur de leur pavillon. En outre, ils sont sympathiques aux insurgés cubains. L'incident ne pourra manquer de donner lieu à des explications et à quelques notes diplomatiques, mais il est à croire qu'il n'aura pas de suites plus fâcheuses, les autorités espagnoles ayant contestablement le droit de surveiller leurs côtes et d'être soupçonneuses à l'égard d'une marine toujours au service du parti séparatiste, contre lequel elles luttent depuis longtemps avec plus de bonne volonté que de succès réel.

— Le *Daily-News* donne les détails suivants sur la personne de James A. Garfield, qui vient d'être désigné comme candidat à la présidence des Etats-Unis par la Convention de Chicago :

« Garfield est né en novembre 1831, dans un petit village appelé Orange, dans la partie nord-est du comté de Cuyahoga, Etat d'Ohio. Ses parents étaient trop pauvres pour lui faire donner autre chose qu'une instruction élémentaire, et il a commencé de bonne heure sa lutte contre les nécessités de la vie comme simple journalier. Après avoir fait ce métier pendant quelque temps, il est

devenu voiturier, puis batelier sur le canal de Pensylvanie (Ohio). En 1849, pour compléter son instruction, il a suivi les cours d'une académie et a fait de si rapides progrès que, l'hiver suivant, il a pu exercer la profession de maître d'école dans une école de district.

« Sept ans plus tard, il était assez fort pour se faire nommer professeur de langues à l'*Institution électrique* à Hiram, dans l'Etat d'Ohio; l'année d'après il devint président de cette institution, poste qu'il a rempli jusqu'en 1861. Dans l'intervalle, en 1859, il fut élu sénateur de son pays natal, et en 1860 il fut reçu membre du barreau. Partisan enthousiaste de l'Union, il a pris une part active et brillante à la guerre de sécession, et devint colonel dans l'armée du Nord, puis major général. Il a été nommé membre de la Chambre de Représentants en 1862, et devint sénateur de l'Ohio au Congrès lors des dernières élections. Il était délégué de l'Ohio à la Convention de Chicago, avec mandat de soutenir la candidature de Sherman.

Amérique du Sud. — Le consul général du Pérou à Panama a adressé au consul péruvien à New-York la dépêche suivante :

« Les Chiliens ont occupé Tâcna après trois jours de combat. Le colonel bolivien Canacho est tué; 8,000 hommes des deux côtés sont hors de combat. Les armées alliées assiègent Tâcna. Monteiro a fait prisonniers 1,000 Chiliens; les troupes chiliennes sont complètement cernées. »

— Des avis de Valparaiso confirment que la ville d'Arica a été prise d'assaut le 7 juin par les Chiliens et ajoutent que la garnison a été faite prisonnière. La corvette péruvienne *Manco-Capac* a été coulée.

Norvège. — On vient de découvrir à Sandeherrred, en Norvège, une antiquité scandinave, tout à fait unique en son genre. C'est un de ces bâtiments à voiles que montaient autrefois les pirates de la Norvège, les Vikings ou enfants des flords, et sur lesquels ils se lançaient à la poursuite de l'ennemi à travers l'Océan. Sa longueur est d'environ 75 pieds. On l'a trouvé dans un monticule, tout armé et équipé, comme s'il allait mettre à la voile pour une course lointaine. Tous les appareils dont se servaient les Northmans dans la manœuvre sur mer paraissent y être représentés. C'est ainsi qu'on rencontre des courroies de diverses dimensions, mais presque toutes de même forme. La plus grande partie d'un mât est bien conservée; il y a des restes de voiles et de cordages, ainsi que des fragments ou des spécimens entiers d'ustensiles qui attireront l'attention des antiquaires. On a trouvé entre autres des morceaux de bois de chêne de forme singulière, élégamment travaillés et échancrés circulairement pour donner passage aux cordages, des bêches, des boucliers, ou plutôt les plaques de fer de boucliers, car le bois a disparu.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

LONDRES, 15 juin.

Le Times apprend de Philadelphie que M. Evaris se prépare à réclamer contre les agissements de la croisière espagnole de Cuba, qui a tiré sur deux navires américains, incident qui a produit un vif mécontentement aux Etats-Unis.

BRUXELLES, 15 juin.

Dans les ballottages qui ont eu lieu hier, les libéraux gagnent deux voix.

VARIÉTÉS

Une nuit épouvantable.

(Suite et fin.)

Au même instant, soit par l'effet du courant d'air qui vient de la porte, ou mon propre mouvement, ou le hasard, le rideau de mon lit, que j'avais relevé pour lire, retomba, et je ne pus voir que l'ombre de deux figures.

Comme je tenais mes yeux fixés sur ces deux personnages, la lumière que l'un d'eux tenait élevée comme s'il voulait examiner la chambre, me les fit voir plus distinctement.

Je pus remarquer que l'un d'eux tenait une arme à la main et qu'ils passaient devant mon lit. — Il y eut une pause.

Je jugeai, au mouvement de la main de celui qui tenait le poignard ou le couteau, qu'il faisait signe à ceux qui étaient sous le lit. Dans tous les cas, je sentis que l'on remuait.

J'entendis alors un léger bruit, et je vis, à travers mes rideaux, en tournant mes yeux à droite, l'ombre de six hommes qui étaient sortis l'un après l'autre de dessous mon lit.

L'instinct naturel de la défense, me portait à me jeter au milieu d'eux pour défendre ma vie; mais, avant que j'eusse eu le temps de me remuer, les ombres étaient passés au tour de mon lit avec la rapidité de l'éclair.

Un cri aigu se fit entendre, et lorsque j'ouvris mes rideaux, je vis Madelon et le tailleur entre les mains de la police.

Bientôt j'appris que la mort subite de mes quatre prédécesseurs, et la circonstance de la vente de la maison en viager, avaient éveillé des soupçons depuis longtemps. Le parquet avait présumé, ce qui en effet fut confirmé plus tard par les aveux de Madelon, que le tailleur cherchait à attirer des acquéreurs par la modicité du prix, et qu'aussitôt après avoir reçu les fonds, il se débarrassait d'eux le plus promptement possible, pour rentrer en possession de son ancienne propriété.

Quelque puissants que fussent les soupçons, on n'avait encore recueilli aucune preuve; mais une petite fille ayant entendu le complot formé contre moi, l'autorité en avait été informée, et l'on résolut, pour éviter toute incertitude, de prendre les criminels sur le fait.

Le chef de la police avait profité de l'absence de Madelon, dans l'après-midi, pour faire cacher ses hommes dans ma chambre à coucher, et les coupables avaient été saisis au moment même où ils allaient exécuter leur crime.

FAITS DIVERS

Le chapeau du préfet du Rhône est devenu tout d'un coup légendaire à Lyon. Le Journal de l'Ain raconte d'une manière piquante, et sur le récit d'un témoin oculaire, la scène qui a donné tant de notoriété à ce bicorne républicain.

Aux dernières prières publiques à la cathédrale de Saint-Jean, à Lyon, M. Oustry, préfet du Rhône, probablement pour obtenir une bonne note de M. Lepère, a gardé son chapeau sur la tête.

Le maître des cérémonies de la cathédrale s'est approché et l'a prié de se découvrir, M. Oustry a hésité d'abord, puis allégué le froid.

— L'église est chauffée, répliqua le maître des cérémonies, si vous y tenez, monsieur le préfet, j'irai vous chercher un thermomètre et vous verrez qu'il n'y a aucun danger ici d'observer les convenances.

— Vous devenez insolent, riposta M. Oustry; après tout, je puis bien faire comme vous, qui avez une barrette sur la tête.

Le maître des cérémonies offrant alors sa barrette au préfet:

— Elle est à votre service si vous y tenez absolument; ôtez votre chapeau et mettez ma barrette, je n'aurai plus rien à dire.

M. le préfet se décide à ôter son chapeau et ne met pas la barrette.

Une invention enregistrée au Moniteur, et qui arrive dans un bien singulier moment: Système de chasse neige perfectionné.

Autre invention à remarquer: Système d'horloge à marche silencieuse produite et réglée par une consommation de liquide.

Est-ce applicable aux pochards?

Et celle-ci pour finir, sans commentaire: Système de chemise à deux devants, appelé « la prévoyance du voyageur. »

M. SOUSSENS, Rédacteur.

AUX MALADES DU VER SOLITAIRE

Je fais disparaître radicalement chaque ver solitaire avec la tête en 1 à 2 heures, sans employer ni couso, ni racines de granats, ni camalla. Le remède est sain pour tout organisme humain; il est très facile à appliquer, même aux enfants à l'âge d'un an, sans aucune cure préalable ou jeûne, sans aucune douleur et sans le moindre danger (aussi par lettre). Je garantis le succès complet. Les malades peuvent voir chez moi les adresses des personnes radicalement guéries. Les pauvres trouvent des égards particuliers.

Je me trouverai à Fribourg, le 15 juin, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à l'Hôtel des Merciers, où l'on pourra me consulter.

Mon adresse est: C. Wuesten, Bâle (Suisse) Byfangweg, 28.

La plupart des gens souffrent de ce mal sans le savoir, et les médecins les traitent d'ordinaire comme ayant une pauvreté de sang (anémie) et les pâles couleurs. Les symptômes en sont: évacuations vermiculiformes, yeux cernés, pâleur de la figure, regard mat, manque d'appétit et parfois une faim extraordinaire, nausées et même évanouissements à jeun ou après certains mets, étouffements, ardeurs, estomac aigre, glaires, mal de tête, étourdissements, évacuations irrégulières, démanagements de l'anus, mouvements ondulants et douleurs dévorantes des entrailles, langue chargée, palpitations, irrégularité des menstrues.

(118) (H. 2268 Q)

BAINS D'YVERDON

Ouverts du 1^{er} mai au 30 septembre 1880

Eau thermale sulfureuse sodique 24°

Toutes les maladies de la peau, rhumatisme chronique, sciatique, laryngites, bronchites, aphonie, catarrhes, scrophules, faiblesse générale. Bains, douches, massage, inhalations; cure de lait chaud, air salubre, cuisine soignée, orchestre. Médecins: MM. Berguer, Brière, Garin, Reymond. G. Emery, Propriétaire. (3834 R) (164)

CONFÉRENCES DE SAINT-JOSEPH DE MARSEILLE

CARÈME DE 1877, 1878, 1879

LA FOI, L'ÉGLISE, LE SAINT-SIÈGE

PAR LE R. PÈRE VINCENT DE PASCAL

DES FRÈRES PRÊCHEURS

Un volume in 8 écu sur beau papier vergé; prix: 4 fr. 50.

Mgr l'évêque de Marseille écrivait ce qui suit à l'auteur: « Les fruits de bénédiction et de salut répandus, par votre parole, sur votre grand auditoire de Saint-Joseph, me faisaient vivement désirer l'impression de vos conférences: aussi je bénis Dieu de la pensée qu'il vous a inspirée de les publier. Votre parole écrite perdra, sans doute, quelque chose de l'onction et de la vie que lui communiquaient vos accents émus et convaincus; mais elle gardera sa sûreté de doctrine, sa vigueur de dialectique et cette forme noble et limpide qui rendaient accessibles, en les illuminant, les vérités de l'ordre le plus élevé. » Mgr de Poitiers écrivait à son tour au R. P. de Pascal: « Vous avez exposé avec une parfaite exactitude et une remarquable lucidité la doctrine si importante et aujourd'hui si mal connue de la foi catholique. »

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.

CONFÉRENCES

SUR

LE LIVRE DE JOB

Par le R. P. Henri DEMANTE

De la Compagnie de Jésus

AVEC APPROBATION DE PLUSIEURS ÉVÊQUES

Un volume in-8 de 360 pages; prix: 4 fr. 50,

Les Conférences sur le livre de Job ne sont pas une série de dissertations bibliques comme le titre lui-même semblerait l'indiquer, mais un traité pratique sur l'épreuve, sur les moyens de la sanctifier et de la faire tourner à la gloire de Dieu.

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.

On offre à vendre

une certaine quantité de très beaux havresacs noirs en peau de veau; qualité excellente.

A. Bauer et Cie, Berne. (4072 R) (175)

A louer

pour la saint Jacques, un joli appartement de quatre pièces, avec cuisine, cave et galeas, eau dans la cuisine. S'adresser, rue de Lausanne N° 137, au rez de chaussée. (96)

ANNALES CATHOLIQUES

Revue religieuse hebdomadaire

J. CHANTREL, rédacteur en chef.

SOMMAIRE DU 12 JUIN 1880.

La semaine liturgique. Saints de la semaine.

Sermons de cinq minutes. — Jésus né de la Vierge.

Actes de l'Episcopat. — Lettres de Mgr l'évêque de Nevers et de Mgr l'archevêque d'Aix. — Lettres de NN. SS. les évêques d'Amiens, d'Agen, d'Annecy, de Grenoble et de Saint-Flour. — Lettre de S. Em. le cardinal archevêque de Toulouse.

Chronique de la semaine. — Les élections du 6 juin. — L'exécution des décrets du 29 mars. — Les Jésuites en Arménie. — Les travaux des Chambres et les interpellations. — Situation générale.

Nouvelles religieuses. — Distinctions honorifiques accordées par le Saint-Père. — Situation des œuvres. — Les Jésuites dans les Landes. — La liberté et les protestants. — Lettres de NN. SS. les évêques d'Angoulême et d'Autun à propos des processions. — Les Chartreux. — Une conférence de M. Depeyre. — Missions.

Le Conseil supérieur de l'instruction publique. — Composition du Conseil. — Ouverture de la session par M. J. Ferry.

Le Kulturkampf allemand. — Un article de la Voce della Verità. — Une lettre de M. de Bismark. — Réponse du Vatican.

Les Jesuites et la Science, par M. le vicomte G. de Chaulnes.

Règlement scolaire. Revue économique et financière. Nouvelles diverses.

On s'abonne à l'Imprimerie catholique à Fribourg, prix de l'abonnement. 16 fr. par an.

En vente à l'Imprimerie catholique

Ouvrages de M. l'abbé COULIN

Vraie dévotion au Cœur sacré de N.-S. Jésus-Christ. Prix: 2 fr.

Le Saint-Esprit. Prix: 2 fr.

Saint Paul. Prix: 1 fr. 60.

Sainte Marie-Madeleine. Prix: 1 fr. 30.

Sainte Marie-Madeleine, par le R. Père LACORDAIRE. Prix: 1 fr. 25.

Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Vierge miraculeuse vénérée à Rome, dans l'église de Saint-Alphonse de Liguori et en beaucoup d'autres lieux. — Son histoire.

— Archiconfrérie et exercices de piété en son honneur, par un Père Rédemptoriste

Prix: 1 fr. 05.

BOURSE DE GENEVE DU 14 JUIN

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTIONS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
3 0/0 Genevois	94 1/4	—	94	94 1/4	Suisse-Occidentale	—	113 3/4	112	113
4 1/2 Fédéral 1867	—	—	—	—	privilegiées	492	490	492	—
1871	101 1/4	—	101 1/8	101 1/4	Central-Suisse	390	390	390	—
3 0/0 Italien	88 57	—	88	—	Nord-Est Suisse	—	196	196	197
3 0/0 Valais	—	—	—	—	privilegiées	—	445	445	447
					Union Suisse	—	131	131	132
					Saint-Gothard	—	301	301	302
					Union privilegiées	391	390	390	391
					Comptoir d'escompte	—	—	620	—
					Banque de commerce	—	—	580	—
					de Genève	—	—	335	455
					Fédérale	—	617	615	617
					Société suisse des chemins de fer	616	625	625	630
					Banque des chemins de fer	—	1115	1063	1115
					de Paris et Pays-Bas	—	958	960	961
					Crédit Lyonnais	—	—	—	—
					Association financière genevoise	—	—	—	—
					Omnium genevois	—	—	—	—
					Basler Bankverein	—	—	655	606
					Industrie genevoise du gaz	775	—	772	775
					belge du gaz	—	—	502	—
					Gaz de Genève	—	—	703	705
					Marseille	705	—	—	—
					Appareillage, Gaz et Eau	90	—	87	90
					Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

14 juin	AU COMPTANT	15 juin
98 18	Consolidés	98 50
86 60	3 0/0 Français	86 50
119 70	5 0/0 id.	119 50
—	Or, à New-York	—
121 25	Argent à Londres	121 50
	A TERME	
86 75	3 0/0 Français	86 50
120	5 0/0 id.	119 50
87 55	5 0/0 Italien	86 50
—	3 0/0 Anglais	11 30
—	5 0/0 Turc	—
—	5 0/0 Russe 1877	77 50
—	4 0/0 Autrichien	119 50
1135	Banque de Paris	1135
965	Crédit Lyonnais	965
688 75	Mobilier français	1285
1290	Crédit foncier	860
862 50	Mobilier Espagnol	610
611 25	Autrichiens	1317 50
—	Gaz Parisien	1035
1030	Suez	—